



LA PROTECTION SOCIALE EN BELGIQUE


DONNÉES SESPROS 2014



Service public fédéral
Sécurité sociale

.be





Cette année encore, le SPF Sécurité Sociale est heureux de vous présenter la nouvelle édition de la brochure SESPROS. Celle-ci vous donne un aperçu de l'actualisation des chiffres de la protection sociale belge et européenne.

La première partie consiste en la présentation des données statistiques SESPROS de la Belgique pour l'année 2014.

Globalement, les dépenses de protection sociale de la Belgique en terme de PIB entre 2013 et 2014 sont restées stables : 30,23% du PIB en 2013 et 30,26% en 2014.

Par rapport aux données 2013, on constate une stagnation des dépenses concernant le chômage, à 3,38% du PIB en 2014 comme en 2013.

Quant aux dépenses concernant la vieillesse, on constate une très légère augmentation, passant de 9,65% du PIB en 2013 à 9,75% du PIB en 2014. Ce qui confirme le vieillissement de notre population.

La seconde partie présente la comparaison des données 2013 de notre pays avec celles des autres Etats membres de l'Union Européenne. Il s'agit des données les



plus récentes publiées par Eurostat au moment de la rédaction de cette brochure. Quelques données concernant certains pays sont encore provisoires et d'autres sont des estimations.

Cette brochure se veut une source concise de chiffres de la protection sociale pour tout public, chiffres que le SPF Sécurité sociale collecte auprès de ses différents partenaires en vue de répondre à ses obligations internationales de rapportage.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à lire cette brochure.

PRÉAMBULE

Tom Auwers, Directeur général,
DG Soutien et Coordination politiques

AD IIII T

SOMMAIRE

Préambule	4
Sommaire	6
Perspective européenne	8
1. Données de protection sociale de la Belgique en 2014	8
A) Recettes de protection sociale	8
B) Dépenses de protection sociale	10
C) Prestations sociales par risque	11
D) Types de prestations sociales	13
2. Comparaison avec les autres Etats de l'Union Européenne	15
A) Les recettes de protection sociale dans l'Union Européenne	15
B) Les dépenses de protection sociale dans l'Union Européenne	18
C) Les prestations sociales par risque dans l'Union Européenne	20
Abréviations	24
Liste des tableaux	25
Liste des figures	25
Bibliographie	25

COMMUNITY

Perspective européenne

1. Données de protection sociale de la Belgique en 2014

Le produit intérieur brut (PIB) de l'année 2014 pour la Belgique s'élevait à 400.805 millions d'euros.

Pour l'année 2014, certaines données concernant certains régimes ne nous ont pas été fournies. Celles-ci n'ont pas été estimées.

A) Recettes de protection sociale

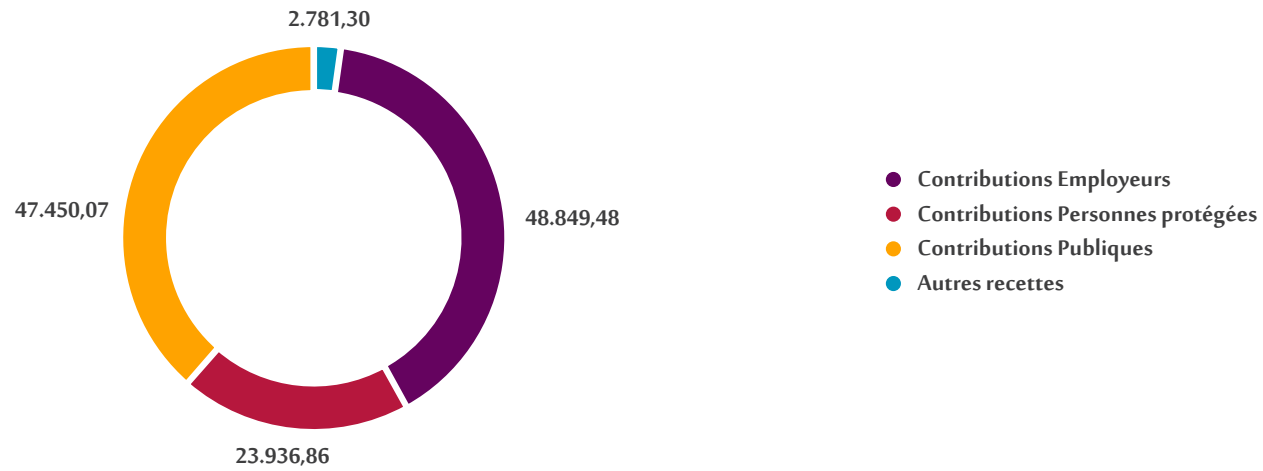
Tableau 1 : Montants des recettes de protection sociale de la Belgique en 2014

	En millions d'€	En % du PIB	En % du TRS ¹
Contributions Employeurs	48.849,48	12,19	39,71
Contributions Personnes protégées	23.936,86	5,97	19,46
Contributions Publiques	47.450,07	11,84	38,57
Autres recettes	2.781,30	0,69	2,26
Total recettes	123.017,71	30,69	100,00

Source : SPF Sécurité sociale

¹ TRS : Total des recettes sociales

Figure 1 : Répartition des recettes de protection sociale en 2014 (en millions d'€)



Source : SPF Sécurité sociale

En 2014, ce sont les contributions des employeurs qui représentent la part la plus importante des recettes de protection sociale, soit 39,71%. Les contributions publiques et les contributions des personnes protégées représentent respectivement 38,57 % et 19,46% des recettes de protection sociale. Les autres recettes sont de l'ordre de 2,26%.

B) Dépenses de protection sociale

Tableau 2 : Dépenses sociales de la Belgique en 2014

	En millions d'€	En % du PIB	En % du TDS ²
Prestations sociales	116.266,21	29,01	95,88
Dépenses de fonctionnement	3.677,98	0,92	3,03
Autres dépenses	1.320,03	0,33	1,09
Total dépenses	121.264,22	30,26	100,00

Source : SPF Sécurité sociale

Le tableau 2 nous montre que la part la plus importante des dépenses de protection sociale est consacrée aux prestations, soit 95,88% pour l'année 2014. Les dépenses de fonctionnement et autres dépenses représentent respectivement 3,03% et 1,09% du total des dépenses sociales. En 2014, la Belgique a consacré 30,26% de son PIB en matière de protection sociale, ce qui constitue une légère augmentation par rapport à 2013 (les dépenses s'élevaient à 30,23% du PIB).

² TDS : Total des dépenses sociales

C) Prestations sociales par risque

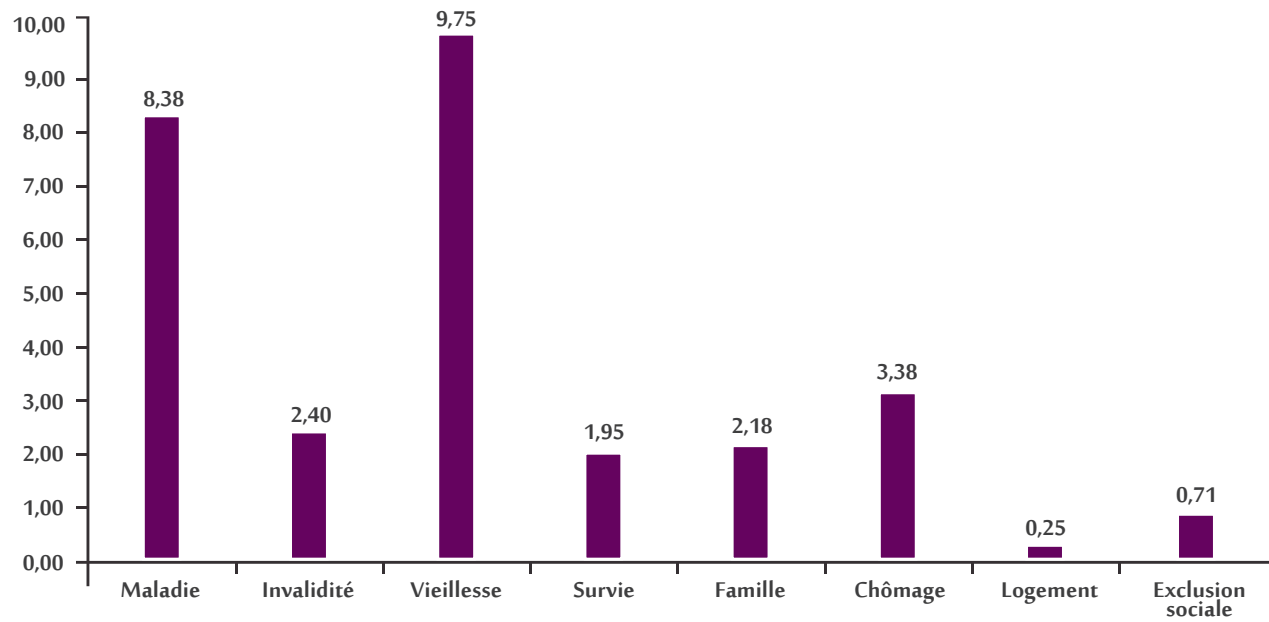
Tableau 3 : Montants des prestations sociales par risque en 2014

Risques	En millions d'€	En % du PIB	En % du TPS ³
Maladie	33.604,61	8,38	28,90
Invalidité	9.626,73	2,40	8,28
Vieillesse	39.083,40	9,75	33,62
Survie	7.818,87	1,95	6,72
Famille	8.756,20	2,18	7,53
Chômage	13.534,47	3,38	11,64
Logement	1.001,28	0,25	0,86
Exclusion sociale	2.840,65	0,71	2,44
Total	116.266,21	29,01	100,00

Source : SPF Sécurité sociale

Comme pour les années précédentes, ce sont les prestations liées à la vieillesse qui représentent la part la plus importante des dépenses de prestations sociales, soit 33,62%. Si l'on y associe les dépenses de Maladie / Soins de Santé, Invalidité et Survie (qui correspondent à nos concepts d'assurance maladie-invalidité, accidents du travail et maladies professionnelles), celles-ci représentent 77,52% du total des prestations sociales (soit 22,48% du PIB).

³ TPS: Total des prestations sociales

Figure 2 : Risques sociaux en pourcentage du PIB en 2014

Source : SPF Sécurité sociale

La figure 2 représente les huit risques sociaux (fonctions) classés selon la méthodologie SESPROS, en pourcentage du PIB. Ce sont les fonctions Logement et Exclusion sociale qui obtiennent les pourcentages les plus faibles, soit respectivement 0,25% et 0,71% du PIB. Ce sont les fonctions Vieillesse et Maladie / Soins de santé qui représentent les pourcentages les plus élevés, soit respectivement 9,75% et 8,38%. La fonction chômage quant à elle se classe troisième avec un pourcentage de 3,38%.

D) Types de prestations sociales

Selon la méthodologie SESPROS, les prestations sociales se classent en deux types de prestations : les prestations en espèces et les prestations en nature.

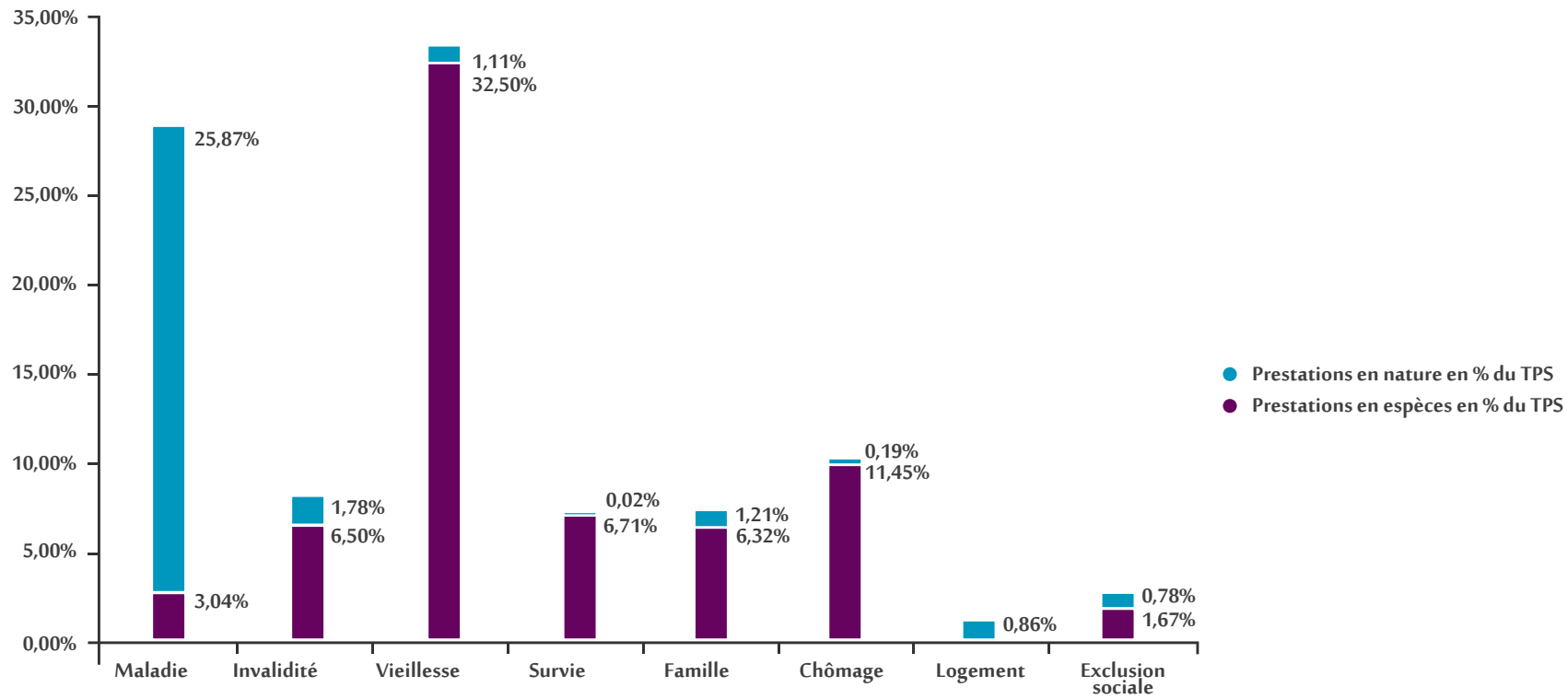
- **Une prestation en espèce** est une prestation qui est versée en espèces et qui n'exige pas de preuve des dépenses effectives du bénéficiaire. Par exemple les congés payés de maladie, les paiements des pensions de vieillesse, ...
- **Une prestation en nature** est une prestation accordée sous forme de biens ou de services. Les remboursements de notre assurance 'soins de santé' seront donc considérés comme des prestations en nature. Parmi les prestations en nature, nous trouverons par exemple : les aides pour l'assistance dans les tâches de la vie quotidienne des personnes âgées, les aides pour le logement, ...

Tableau 4 : Prestations en espèces et en nature en 2014

Risques	Prestations en espèces (en millions d'€)	Prestations en espèces en % du TPS	Prestations en nature (en millions d'€)	Prestations en nature en % du TPS
Maladie	3.532,32	3,04%	30.072,29	25,87
Invalité	7.558,83	6,50%	2.067,89	1,78
Vieillesse	37.787,28	32,50%	1.296,11	1,11
Survie	7.799,63	6,71%	19,24	0,02
Famille	7.352,02	6,32%	1.404,19	1,21
Chômage	13.315,67	11,45%	218,79	0,19
Logement	0,00	0,00%	1.001,28	0,86
Exclusion sociale	1.936,40	1,67%	904,25	0,78
Total	79.282,15	68,19%	36.984,04	31,81

Source : SPF Sécurité sociale

En Belgique, les prestations sociales sont principalement des prestations versées en espèces. En 2014, les prestations en espèces représentaient 68,19% de l'ensemble des prestations de protection sociale (32,50% pour les pensions de vieillesse, 11,45% pour le chômage et 24,24% pour les autres prestations en espèces). Les prestations en nature représentaient 31,81% du total des prestations sociales (25,87% pour la fonction Maladie / Soins de santé et 5,95% pour les autres prestations en nature).

Figure 3 : Part des prestations en espèces et en nature (en % du total des prestations sociales) en 2014

Source : SPF Sécurité sociale

2. Comparaison avec les autres Etats de l'Union Européenne

Dans ce chapitre, nous vous présentons les chiffres fournis par les Etats membres à Eurostat. Pour la Belgique, nous avons utilisé la dernière actualisation de chiffres disponibles. Il s'agit de chiffres bruts, ce qui signifie qu'ils ne tiennent pas compte de déductions d'impôts ou autres prélèvements obligatoires dus par les bénéficiaires. Ceci nous conduit à mettre en garde les utilisateurs de données, en effet l'utilisation de données brutes peut donner lieu à des interprétations biaisées de résultats d'analyses.

Les prestations de protection sociale versées aux bénéficiaires peuvent prendre de nombreuses formes. Dans le cadre de SESPROS, seules les catégories de prestations suivantes sont retenues :

- Paiements en espèces aux personnes protégées ;
- Remboursement des dépenses faites par les personnes protégées ;
- Biens et services fournis directement aux personnes protégées.

Il s'agit donc d'avantages directs dans la mesure où ils impliquent une augmentation directe du revenu disponible des bénéficiaires.

A) Les recettes de protection sociale dans l'Union Européenne

Pour une raison de lisibilité, nous ne reprendrons pas les informations sur l'ensemble des pays pour lesquels les statistiques de protection sociale sont disponibles, mais nous nous limiterons à une sélection parmi ceux-ci. Les informations complètes peuvent être consultées sur le site d'Eurostat (<http://ec.europa.eu/eurostat/fr/data/database>).

Tableau 5 : Recettes de protection sociale par type en % du PIB et en % du total des recettes (TRS) en 2013

	Contributions Employeurs		Contributions Personnes protégées		Contributions Publiques		Autres recettes		Total	
	En % du PIB	En % du TRS	En % du PIB	En % du TRS	En % du PIB	En % du TRS	En % du PIB	En % du TRS	En % du PIB	En millions d'€
EU28	10,37	35,14	6,01	20,36	11,91	40,36	1,22	4,14	29,51	4.000.677,77
EU15	10,60	34,84	6,18	20,31	12,43	40,86	1,21	3,99	30,42	3.789.940,84
BE	12,36	40,17	6,10	19,82	11,74	37,79	0,68	2,21	30,88	120.949,31
DK	4,19	11,41	2,95	8,04	27,79	75,60	1,82	4,96	36,76	95.112,87
DE	10,60	34,50	9,33	30,38	10,26	33,39	0,53	1,73	30,71	868.036,45
ES	10,54	40,46	3,08	12,14	10,88	44,74	0,58	2,66	25,08	257.223,67
FR	13,95	42,58	6,85	19,04	11,67	35,06	1,14	3,31	33,62	711.056,53
IT	10,77	35,39	4,52	14,84	14,54	47,76	0,61	2,00	30,44	488.423,00
LU	6,51	25,66	5,88	23,18	11,37	44,79	1,62	6,37	25,38	11.765,54
NL	10,51	30,88	12,40	36,41	6,52	19,14	4,62	13,57	34,04	222.219,00
FI	11,31	34,53	4,09	12,49	15,54	47,45	1,81	5,53	32,75	66.589,78
SE	11,37	36,46	2,97	9,51	16,20	51,97	0,64	2,06	31,17	135.840,95
UK	8,19	28,89	3,61	12,75	14,49	51,13	2,05	7,23	28,34	580.423,07

Source : Eurostat / SPF Sécurité sociale

En 2013, les principales sources de financement de la protection sociale dans l'UE sont les cotisations sociales (55,5% des recettes totales pour l'UE28). En Belgique, les cotisations sociales dues par les employeurs sont supérieures à la moyenne européenne, notre pays occupe le troisième rang derrière la France et l'Espagne. En ce qui concerne les cotisations des personnes protégées, les chiffres de la Belgique sont très proches de la moyenne européenne. Les contributions publiques en Belgique sont quant à elles inférieures à la moyenne de l'UE. Par rapport aux autres pays non repris dans le tableau, les nouveaux pays membres (République tchèque, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne et Slovaquie) ont aussi des contributions employeurs élevées (>40% du total des recettes de protection sociale).

Figure 4 : Répartition des recettes de protection sociale en % du PIB en 2013



Source : Eurostat / SPF Sécurité sociale

La figure 4 nous montre que la part des contributions publiques et la part des cotisations des employeurs représentent la majorité des recettes de protection sociale. Cette figure nous permet aussi d'observer deux types de systèmes de financement (système de type Bismarckien et le système de type Beveridge). Les pays nordiques Danemark, Suède, Finlande et Royaume-Uni suivent le modèle universel (système privilégiant les contributions publiques) et les autres pays le modèle assurantiel (système privilégiant les cotisations sociales). Néanmoins aujourd'hui, aucun système pur ne subsiste et les deux systèmes tendent à se rapprocher.

B) Les dépenses de protection sociale dans l'Union Européenne

Le tableau 6 nous présente la répartition des dépenses de protection sociale en millions d'euros et en pourcentage du PIB. Ceci nous permet de voir la part de la richesse nationale qui a été redistribuée en matière de protection sociale.

La part représentée par les prestations sociales est pour la plupart des pays de l'UE de l'ordre de 95% ou plus du total des dépenses sociales.

Tableau 6 : Structure des dépenses de protection sociale en 2013

	Prestations sociales		Frais de fonctionnement		Autres frais		Dépenses sociales	
	En millions d'€	En % du PIB	En millions d'€	En % du PIB	En millions d'€	En % du PIB	En millions d'€	En % du PIB
EU28	3.752.960,40	27,69	115.382,65	0,85	32.080,46	0,24	3.900.423,50	28,77
EU15	3.550.663,63	28,50	111.018,56	0,89	31.374,87	0,25	3.693.057,06	29,64
BE	113.556,02	28,99	3.595,46	0,92	1.271,23	0,32	118.422,71	30,23
DK	81.000,98	31,31	3.181,77	1,23	0,00	0,00	84.182,75	32,54
DE	783.515,26	27,72	32.025,14	1,13	4.205,53	0,15	819.745,93	29,00
ES	259.529,27	25,30	5.028,35	0,49	20,26	0,00	264.577,88	25,80
FR	672.040,15	31,77	28.907,24	1,37	12.404,46	0,59	713.351,85	33,72
IT	459.779,00	28,65	10.704,00	0,67	8.236,00	0,51	478.719,00	29,83
LU	10.564,39	22,79	156,20	0,34	18,62	0,04	10.739,21	23,17
NL	190.453,00	29,18	10.853,00	1,66	2.287,00	0,35	203.593,00	31,19
FI	61.671,83	30,33	1.645,26	0,81	0,00	0,00	63.317,09	31,14
SE	128.420,97	29,47	2.452,18	0,56	0,00	0,00	130.873,14	30,03
UK	568.158,21	27,74	6.555,80	0,32	0,00	0,00	574.714,01	28,06

Source : Eurostat / SPF Sécurité sociale

Figure 5 : Dépenses sociales en % du PIB en 2013



Source : Eurostat / SPF Sécurité sociale

C) Les prestations sociales par risque dans l'Union Européenne

Pour mieux comparer les données des différents pays, nous utilisons les montants exprimés en pourcentage du PIB. Cela permet de comparer proportionnellement sur base de la richesse nationale.

Tableau 7 : Prestations sociales en pourcentage du PIB en 2013

	Maladie/ Soins de santé	Invalidité	Vieillesse	Survie	Famille/ Enfants	Chômage	Logement	Exclusion sociale
EU28	8,01	2,06	11,11	1,59	2,33	1,52	0,56	0,51
EU15	8,29	2,11	11,34	1,62	2,40	1,62	0,60	0,53
BE	8,31	2,37	9,65	2,04	2,16	3,38	0,24	0,83
DK	6,36	4,12	11,52	1,82	3,64	1,84	0,69	1,31
DE	9,54	2,23	9,02	1,91	3,13	1,14	0,59	0,17
ES	6,44	1,86	9,59	2,45	1,34	3,29	0,10	0,23
FR	9,11	2,08	12,76	1,78	2,47	1,93	0,83	0,80
IT	6,77	1,68	14,37	2,68	1,21	1,72	0,03	0,19
LU	5,84	2,46	6,69	1,87	3,63	1,51	0,31	0,49
NL	10,18	2,29	10,98	1,22	0,95	1,64	0,38	1,53
FI	7,45	3,41	11,62	0,89	3,25	2,26	0,56	0,89
SE	7,48	3,59	12,48	0,41	3,09	1,25	0,46	0,71
UK	8,45	1,74	11,74	0,10	2,96	0,57	1,45	0,74

Source : Eurostat / SPF Sécurité sociale

Le tableau 7 permet de voir le poids représenté par chaque fonction en terme de richesse nationale dans les différents Etats membres de l'Union Européenne. Notre pays se situe en 2013 en dessous de la moyenne européenne EU15 sauf pour les fonctions maladie/soins de santé, invalidité, survie, chômage et exclusion sociale. Si l'on compare par rapport à l'EU28, les mêmes conclusions peuvent être faites.

Les dépenses liées au vieillissement sont particulièrement élevées pour l'Italie, la France et la Suède. Pour la Belgique ces dépenses (9,65% PIB) sont nettement sous la moyenne européenne qui s'élève à 11,11% PIB pour 2013.

En ce qui concerne la fonction Chômage, deux pays se situent largement au-dessus de la moyenne européenne, il s'agit de la Belgique et de l'Espagne. Toutefois l'origine de ce phénomène diffère : si en Belgique il y a un lien avec l'étendue de notre système de chômage dans le temps, il est clair que l'Espagne est particulièrement frappée par le chômage suite à la dernière crise économique.

Figure 6 : Répartition des prestations sociales de Maladie / Soins de Santé, Vieillesse et Chômage en pourcentage du PIB en 2013



Source : Eurostat / SPF Sécurité sociale

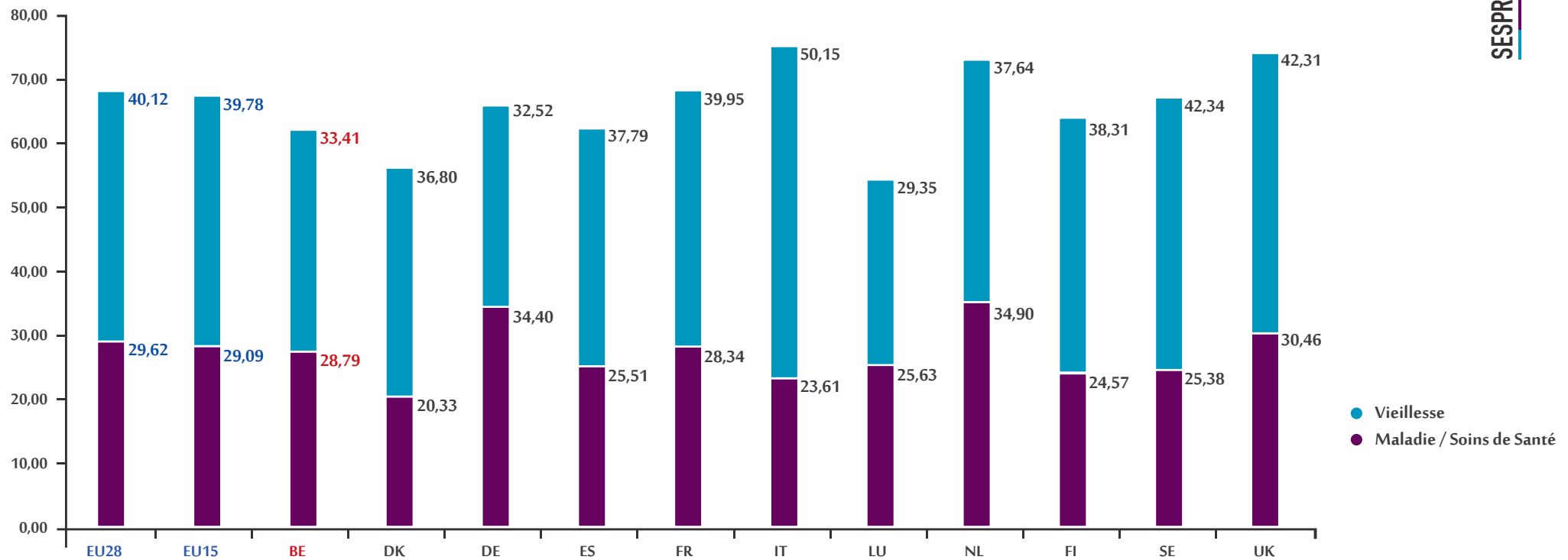
Tableau 8 : Prestations sociales en pourcentage du total des prestations sociales en 2013

	Maladie/ Soins de santé	Invalidité	Vieillesse	Survie	Famille/ Enfants	Chômage	Logement	Exclusion sociale
EU28	28,92	7,43	40,12	5,75	8,41	5,50	2,03	1,84
EU15	29,09	7,39	39,78	5,67	8,41	5,68	2,11	1,87
BE	28,79	8,20	33,41	7,08	7,47	11,70	0,84	2,50
DK	20,33	13,17	36,80	5,80	11,63	5,88	2,20	4,19
DE	34,40	8,04	32,52	6,91	11,28	4,12	2,12	0,62
ES	25,51	7,34	37,79	9,68	5,37	12,97	0,40	0,94
FR	28,34	6,55	39,95	5,56	7,89	6,25	2,62	2,84
IT	23,61	5,88	50,15	9,35	4,22	6,02	0,10	0,67
LU	25,63	10,81	29,35	8,18	15,91	6,61	1,35	2,15
NL	34,90	7,85	37,64	4,18	3,27	5,62	1,29	5,24
FI	24,57	11,23	38,31	2,92	10,72	7,46	1,84	2,94
SE	25,38	12,17	42,34	1,41	10,50	4,25	1,56	2,39
UK	30,46	6,27	42,31	0,34	10,67	2,05	5,22	2,67

Source : Eurostat / SPF Sécurité sociale

Le tableau 8 permet de voir la part que représente chaque fonction dans le total des prestations. Ce sont les prestations liées à la vieillesse qui représentent la part la plus importante des prestations sociales. Suivent ensuite les prestations de maladie et soins de santé.

Figure 7 : Répartition des prestations sociales de Maladie / Soins de Santé et de Vieillesse en pourcentage du total des prestations en 2013



Source : Eurostat / SPF Sécurité sociale

On remarque sur la figure 7 que les prestations de vieillesse et de maladie /soins de santé représentent plus de la moitié du total des prestations. La moyenne européenne (que ce soit pour EU15 ou EU28) vaut un peu moins de 70% du total des prestations. Certains pays comme la Grande-Bretagne, l'Italie ou les Pays-Bas dépassent les 70%. La Belgique se situe sous la moyenne européenne avec 62,20%.

Abréviations

EUROSTAT : Office statistique des Communautés européennes

PIB : Produit Intérieur Brut

SESPROS : Système Européen de Statistiques intégrées de la Protection Sociale

SPF : Service Public Fédéral

TDS : Total des dépenses sociales

TPS : Total des prestations sociales

TRS : Total des recettes sociales

UE : Union Européenne

EU15 : Les 15 pays de l'Union Européenne avant le 1/5/2004 (Belgique, Allemagne, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Portugal, Finlande, Danemark, Suède et Royaume-Uni).

EU28 : Les 28 pays de l'Union Européenne (UE 15 + République Tchèque, Estonie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Malte, Pologne, Slovénie, Slovaquie, Bulgarie, Roumanie et Croatie).

AT : Autriche

BE : Belgique

BG : Bulgarie

CY : Chypre

CZ : République tchèque

HR : Croatie

DE : Allemagne

DK : Danemark

EL : Grèce

ES : Espagne

EE : Estonie

FI : Finlande

FR : France

HU : Hongrie

IE : Irlande

IT : Italie

LV : Lettonie

LT : Lituanie

LU : Luxembourg

MT : Malte

PL : Pologne

PT : Portugal

NL : Pays-Bas

RO : Roumanie

SE : Suède

SK : Slovaquie

SI : Slovénie

UK : Royaume-Uni

Liste des tableaux

Tableau 1 : Montants des recettes de protection sociale de la Belgique en 2014	08
Tableau 2 : Dépenses sociales de la Belgique en 2014	10
Tableau 3 : Montants des prestations sociales par risque en 2014	11
Tableau 4 : Prestations en espèces et en nature en 2014	13
Tableau 5 : Recettes de protection sociale par type en % du PIB et en % du total des recettes (TRS) en 2013	16
Tableau 6 : Structure des dépenses de protection sociale en 2013	18
Tableau 7 : Prestations sociales en pourcentage du PIB en 2013	20
Tableau 8 : Prestations sociales en pourcentage du total des prestations sociales en 2013	22

Liste des figures

Figure 1 : Répartition des recettes sociales en 2014 (en millions d'€)	09
Figure 2 : Risques sociaux en pourcentage du PIB en 2014	12
Figure 3 : Part des prestations en espèces et en nature (en % du total des prestations sociales) en 2014	14
Figure 4 : Répartition des recettes de protection sociale en % du PIB en 2013	17
Figure 5 : Dépenses sociales en % du PIB en 2013	19
Figure 6 : Répartition des prestations sociales de Maladie / Soins de Santé, Vieillesse et Chômage en pourcentage du PIB en 2013	21
Figure 7 : Répartition des prestations sociales de Maladie / Soins de Santé et de Vieillesse en pourcentage du total des prestations en 2013	23

Bibliographie

- Aperçu de la sécurité sociale en Belgique, SPF Sécurité sociale, 2012.
- Manuel Sespros, Eurostat, 2008.

Websites

<http://ec.europa.eu/eurostat/fr/data/database>



ORDER

© 2016

SPF Sécurité sociale

Centre administratif Jardin Botanique
Tour des Finances
Boulevard du Jardin Botanique 50, boîte 135
1000 Bruxelles
www.socialsecurity.fgov.be
dgBeSoC-contact@minsoc.fed.be

Dépôt légal version électronique

D/2017/10.770/1

Editeur responsable

Tom Auwers

Rédaction

Christel Nuyens, Dirk Moens & Michel Mingiedi

Rédaction finale

DG Soutien et Coordination politiques

Traduction

Service Traduction

Réalisation

Service Communication